



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 24 octobre 2017

Un système, un gouvernement qui nous rendent malades

Alors que le régime général (maladie, retraites, famille, accidents de travail) s'annonce en léger excédent pour l'année prochaine, de l'ordre de 1,48 milliards d'euros (Le Quotidien du 23 octobre 2017), la ministre de la Santé n'a rien trouvé de mieux pour justifier un nouveau tour de vis dans les dépenses maladie que de déclarer au Journal du Dimanche que « 30 % des dépenses de l'assurance-maladie ne sont pas pertinentes ».

Elle en a déduit qu'il faudrait « réaliser 3 milliards d'euros d'économie dans la branche maladie, via notamment l'augmentation de 2 euros du forfait hospitalier, la hausse de la CSG, la fermeture de lits qui ne servent à rien (!) et la lutte contre les opérations inutiles. »

Or tout le monde sait que les services d'urgence et d'hospitalisation sont débordés, que des millions de travailleurs pauvres, de chômeurs, de petits retraités renoncent déjà à se soigner parce que dans l'incapacité d'avancer l'argent nécessaire à leurs soins, parce que de plus en plus de médicaments ne sont plus remboursés.

Mais pour la ministre la santé, ce n'est pas une affaire de malades, mais de gros sous qu'elle et son gouvernement ont décidé une fois de plus de prendre dans les poches de la classe laborieuse. Pas question pour eux de prendre sur les profits colossaux des trusts pharmaceutiques et des grandes entreprises en général.

C'est pourtant dans ces caisses-là qu'il faudrait piocher pour renflouer la Sécurité sociale !

CHU-GHER : encore des cures d'austérité !

Nos camarades de la CGTR Santé nous ont fait part du compte rendu du comité technique d'établissement (CTE) qui a eu lieu le 13 septembre.

Dans l'ensemble nos camarades ont voté contre les projets de la direction du CHU-GHER ou se sont abstenus.

En effet, à propos de la réorganisation des services de chirurgie, la CGTR n'est pas d'accord avec le nouveau service qui sera constitué dont le but est « l'optimisation des deux services de viscérale et d'orthopédie » avec réduction de l'effectif et un redéploiement d'une partie du personnel des services d'origine. Pour faire passer la pilule, la direction propose une « bourse interne à la mobilité » ; la priorité étant donnée aux titulaires. Les autres agents seront positionnés sur d'autres postes. Un planning de 12 heures est préconisé avec des prises de service en horaires décalés.

Nos camarades qui ont voté contre cette réorganisation ont demandé où sont passés les projets de création du pôle médical, de territoire de chirurgie nord-est.

Concernant le rapport d'activité 2016, la CGTR s'est abstenue car elle estime que le calendrier de concours n'a pas été respecté, qu'il y a absence du « document unique » depuis 2012 et que le nombre d'arrêts maladie est toujours trop élevé.

D'après nos camarades, il est question de regrouper, à partir de 2018, les projets médicaux et de soins avec un périmètre qui comprend le CHU, le GHER, le CHGM, l'EPSMR et le Centre hospitalier de Mayotte.

La CGTR n'est pas favorable à ce projet de groupement hospitalier territoire (GHT) qui prévoit la fermeture de lits et des suppressions de postes (16000 et 22000 au niveau national).

Alors que les agents des hôpitaux auraient besoin de plus de moyens humains et matériels pour rendre un service de qualité à la population, l'ARS continue de réclamer le « ralentissement des dépenses du personnel » et « la révision du contrat de retour à l'équilibre financier », autrement dit la baisse de la masse salariale.

Le CHU-GHER, l'ARS cherchent à faire des économies, en phase en cela avec la politique du gouvernement, pour... faire encore plus de cadeaux au grand patronat.

L'argent public ne doit pas aller dans les poches des capitalistes mais doit servir à embaucher du personnel soignant et du personnel technique, à augmenter les salaires, rénover et construire des hôpitaux en nombre suffisant, etc. pour le bien être des salariés et des patients.

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Suppression de l'ISF : un nouveau cadeau aux plus riches

Les députés ont voté la réforme de l'Impôt Sur la Fortune (ISF) vendredi 20 octobre. C'est un cadeau de 3,2 milliards que Macron et son gouvernement ont décidé de faire aux plus riches. Une somme qui manquera dans les caisses de l'État et que le gouvernement ira récupérer dans les poches des travailleurs sous forme d'augmentation de la CSG, de diminution des APL, de suppression de postes de fonctionnaires et de milliers de contrats aidés dans les services publics, de blocage des salaires et des retraites, etc.

En 2012, 2200 riches contribuables de la Réunion étaient imposables à l'ISF. Combien sont-ils en 2017 ? Et combien de millions vont-ils pouvoir gagner grâce à cette réforme ? Voilà ce qui serait intéressant de connaître !

Car il y a tout à parier que se trouvent parmi eux nombre de patrons qui exploitent sans vergogne les salariés de la Réunion, imposent à la population loyers et prix gonflés et qui prétendent par-dessus le marché qu'ils n'ont pas les moyens d'augmenter les salaires et d'embaucher !

Réunion des retraités CGTR jeudi 26 octobre

Les retraités comme leurs camarades actifs sont directement visés par les attaques du gouvernement qui gouverne dans la continuité des deux derniers. Retraites bloquées depuis 4 ans, augmentation des cotisations sociales (CSG), retraites versées tardivement, retraites scandaleusement basses.

Face à cette situation la CGTR ne peut rester les bras croisés. Pas question que des camarades ayant travaillé plus de 40 années se retrouvent avec des pensions qui ne leur permettent pas de vivre décemment, ne parviennent pas à se soigner et n'aient pas assez de moyens pour se distraire.

C'est pourquoi l'UCR-CGTR organise une réunion des retraités CGTR dans les locaux de la confédération à Saint Denis jeudi 26 octobre à 9 heures 30.

Faites passer le message !



Maurice : grève des employées du nettoyage des écoles publiques

Dans l'île sœur, huit travailleuses du nettoyage (cleaners) ont décidé de se mettre en grève de la faim depuis le 16 octobre pour dénoncer l'exploitation extrême dont elles sont victimes comme 300 de leurs camarades employées, sous contrat privé, au nettoyage des écoles publiques de Maurice.

En effet, elles ne reçoivent que 39 € de salaire mensuel (1500 roupies) pour 4 heures de travail journalier, un montant qui leur suffit à peine à s'alimenter. Elles revendiquent donc l'augmentation de leurs salaires et la régularisation de leurs contrats comme l'ont obtenu plusieurs centaines d'autres cleaners qui travaillaient jusqu'à présent sous la responsabilité des Parent Teacher Associations.

En 2005, elles avaient interpellé le gouvernement de l'époque sur leur situation intenable. Elles n'avaient eu droit qu'à des promesses qui n'ont jamais été tenues. Aujourd'hui, estimant que la situation a assez duré, elles ont décidé d'interpeller le nouveau gouvernement avec le soutien de leurs syndicats et d'associations. Elles ont installé leur piquet de grève dans le Jardin de la Compagnie à deux pas du siège du gouvernement.

Pravind Jugnauth, le premier ministre, n'a pas daigné les rencontrer montrant ainsi tout le mépris qu'il a pour ces travailleuses honteusement exploitées par ses services. Récemment il avait sommé les grévistes de deux autres entreprises en grève, SCBG et de Bramer Assets Management, de cesser leur mouvement, martelant qu'il « s'occupera de ceux qui lui mettront des bâtons dans les roues » ! Ces rodomontades n'ont cependant pas intimidé les grévistes du nettoyage qui ont décidé de poursuivre leur lutte pour obtenir satisfaction.

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.
Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68